



LIVRET DE SYNTHÈSE

SCHÉMA

DE DÉVELOPPEMENT

ÉCONOMIQUE

2016 → 2026

AUNIS ATLANTIQUE

“ L'ESPACE DE VOS AMBITIONS ”

Atouts et opportunités économiques



SERVICE
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

SOMMAIRE



- L'ambition du territoire > **4**
- La stratégie de développement > **5**
- **Axe 1 /** > **6**
Structurer et qualifier
le parcours d'entreprises
sur l'ensemble du territoire
- **Axe 2 /** > **14**
Dynamiser l'écosystème
économique local
- **Axe 3 /** > **16**
Renforcer
la notoriété du territoire
- Une gouvernance élargie > **18**
- Des services mobilisés > **19**



ÉDITO

JEAN-PIERRE SERVANT

**Président
de la Communauté de Communes
Aunis Atlantique**

Action phare du projet de territoire de la Communauté de Communes Aunis Atlantique, le Schéma de Développement Économique 2016-2026 qui vous est présenté dans ce livret de synthèse constitue la feuille de route de notre politique de développement économique pour les 10 prochaines années.

Ce document, approuvé par le Conseil Communautaire du 24 janvier 2017, est le fruit d'un long travail de concertation débuté il y a près d'un an avec les acteurs et élus locaux.

« Faire d'Aunis Atlantique un territoire dynamique, équilibré et reconnu » a été notre ligne directrice pendant toute cette phase d'élaboration.

A travers ce Schéma de Développement Économique, notre volonté est d'apporter des solutions pour stimuler l'activité économique et l'emploi, et renforcer l'attractivité et la notoriété d'Aunis Atlantique.

Dans un contexte de renforcement du rôle de notre collectivité en matière de développement économique, notre territoire doit être à la hauteur de ses ambitions.

Dans un premier temps, nous devons structurer et qualifier le parcours des entreprises sur notre territoire en faisant progressivement monter en gamme notre offre économique (requalification de friches industrielles, solutions immobilières et foncières adaptées aux nouveaux besoins des entreprises, etc...), soutenir le commerce de proximité de nos centres bourgs en équilibre avec une offre de périphérie.

Cette montée en puissance implique de renforcer notre action auprès des entreprises, mettre en œuvre des opérations concrètes pour améliorer leur satisfaction et anticiper dès aujourd'hui les défis du territoire de demain.

La réussite de ce Schéma de Développement Économique reposera également sur la mise en réseau des acteurs et la mobilisation de tous (élus, entreprises, partenaires économiques et institutionnels), véritables forces vives du territoire.

Tels sont les enjeux de notre développement économique, c'est ensemble que nous pourrons faire d'Aunis Atlantique l'espace de vos ambitions.



L'AMBITION :

« FAIRE D'AUNIS ATLANTIQUE
UN TERRITOIRE DYNAMIQUE,
ÉQUILIBRÉ ET RECONNU »

**AUNIS ATLANTIQUE a construit
un projet de développement économique
ambitieux qui vise à...**

→ **TIRER PROFIT DE L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDEN-
TIELLE
ET DU CADRE DE VIE POUR STIMULER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
ET L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE EN...**

- soutenant la création d'entreprises
- renforçant le parcours d'entreprises sur le territoire
- favorisant l'accueil de nouvelles entreprises
- soutenant les synergies interentreprises

→ **RENFORCER LA NOTORIÉTÉ DU TERRITOIRE
ET PROMOUVOIR L'IMAGE DE MARQUE D'UN TERRITOIRE...**

- dynamique et innovant,
- singulier et multiple,
- accueillant et ouvert

→ **PERMETTRE À CHAQUE PARTIE
DU TERRITOIRE DE CONTRIBUER ET DE TIRER PROFIT
DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

Pour atteindre les grands objectifs politiques,
Aunis Atlantique structure son action
sur les 3 GRANDS LEVIERS de développement économique :

AXE (1)

**Structurer
et qualifier**
le parcours
d'entreprises
sur l'ensemble
du territoire

AXE (2)

Dynamiser
l'écosystème
économique
local

AXE (3)

Renforcer
la notoriété
du territoire

La stratégie d'intervention d'Aunis Atlantique se déploie
dans une logique d'amélioration continue autour de 3 PRINCIPES :

NIVEAU 1

Renforcer les fondamentaux de l'action économique
pour être au plus près des attentes des entreprises

NIVEAU 2

Agir concrètement pour renforcer
la satisfaction des acteurs économiques

NIVEAU 3

Être proactif
pour anticiper les futurs défis du territoire

AXE ①

STRUCTURER ET QUALIFIER LE PARCOURS D'ENTREPRISES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE



UNE OFFRE DIVERSIFIÉE
POUR RÉPONDRE AU MIEUX
À CHAQUE TYPE DE BESOINS

→ **L'OFFRE INTÉGRÉE AU SEIN DES ESPACES URBAINS**

→ **LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES**

- **Des pôles de proximité** : maillage territorial pour les artisans et les TPE.
- **Des pôles productifs** : dédiés aux fonctions industrielles et de services à l'industrie.

→ **L'OFFRE COMMERCIALE**

- **Une offre de proximité** en continuité urbaine : pour les centres bourgs ayant des contraintes d'accueil ou d'accessibilité.
- **Une offre de centre bourg** à privilégier : pour le commerce de proximité, l'artisanat non nuisant, les TPE de services à la population ou aux entreprises.
- **Des zones de périphérie** dont les zones d'activités commerciales : Ferrières-d'Aunis, Andilly, Marans.

→ **DES PÔLES STRATÉGIQUES**

POUR RÉPONDRE AUX NOUVEAUX TYPES DE BESOINS

AUNIS ATLANTIQUE “ L’ESPACE DE VOS AMBITIONS ”

Atouts et opportunités économiques

UNE MONTÉE EN GAMME DE L’OFFRE POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEUR DÉVELOPPEMENT

→ **UNE GESTION DYNAMIQUE AU QUOTIDIEN**

Mise en place de « comités de site » sur les principaux sites économiques pour répondre aux besoins des entreprises et organiser la gestion et l’entretien du site au quotidien.

→ **DES ACTIONS DE REVALORISATION**

Remise à niveau des sites économiques existants pour assurer aux entreprises une fonctionnalité et une image adaptée à leurs besoins.

→ **UNE OPTIMISATION DU FONCIER**

L’appui aux entreprises et aux propriétaires pour mieux valoriser leur patrimoine bâti et renforcer le tissu économique des sites économiques du territoire.

→ **DE NOUVELLES CAPACITÉS D’ACCUEIL**

Des réserves foncières pour étendre ou créer de nouveaux sites en vue de poursuivre l’accueil et le développement des entreprises sur le territoire.

UNE POLITIQUE INTERCOMMUNALE DU COMMERCE ÉQUILBRÉE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES HABITANTS

→ **DES ACTIONS DE SOUTIEN**

AUX COMMERCE DE CENTRES-VILLES

ET CENTRES-BOURGS

- Études de requalification de centres-bourgs, soutien à la requalification de commerces en centre-bourg, actions de préemption ciblées en centre-bourg.

→ **DES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT**

DE LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

- Soutien au développement de pôles en continuité urbaine pour répondre à la pression démographique.

→ **DES ACTIONS DE REVALORISATION**

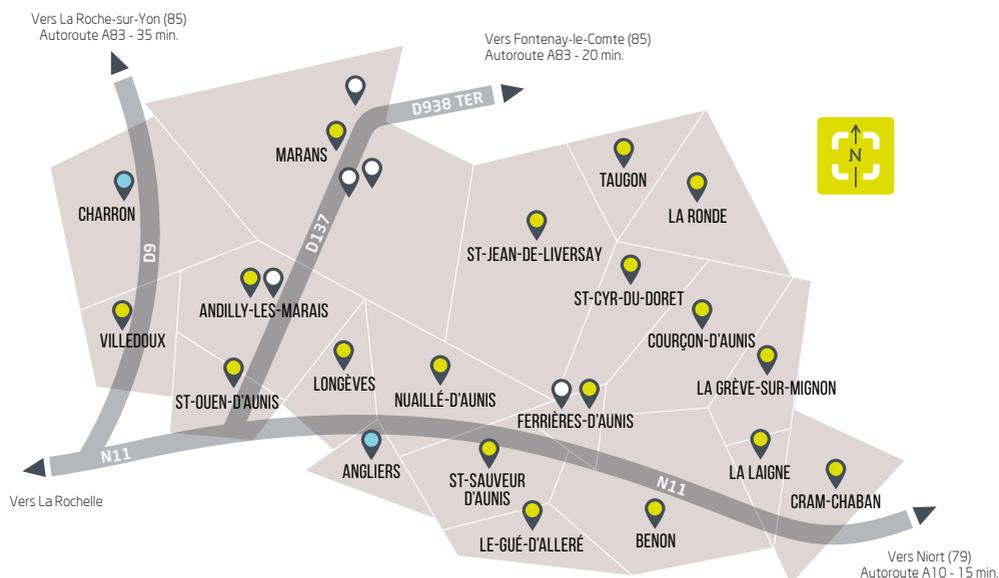
DE L'OFFRE DE DESTINATION POUR LIMITER

L'ÉVASION MARCHANDE DU TERRITOIRE

- Aménagement des zones commerciales de Ferrières et d'Andilly et définition d'un merchandising adapté à l'identité de chaque zone.

ORGANISER L'ARMATURE TERRITORIALE DE L'OFFRE COMMERCIALE

→ LA CARTE



LÉGENDE



**Commerces
de proximité**
en centre-bourg
et centre-ville



**Offre
de proximité**
en continuité
urbaine



**Pôles
de
périphérie**

UNE OFFRE ADAPTÉE AUX BESOINS DES ENTREPRISES ARTISANALES ET PRODUCTIVES

	Offre intégrée	Pôles de proximité	Pôles productifs
Offre foncière		<ul style="list-style-type: none"> • Environ 2000 m² maximum excepté développement endogène 	<ul style="list-style-type: none"> • Offre sans maximum
Offre immobilière	<ul style="list-style-type: none"> • Offre immobilière de petites surfaces (bureaux, commerces, ateliers) en milieu urbain 	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers relais voire petit village d'artisans 	<ul style="list-style-type: none"> • Hôtel d'activités mixte (bureaux + ateliers)
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> • Services à la population et aux entreprises • Artisanat sans impact 	<ul style="list-style-type: none"> • Services supports • Artisanat avec un faible impact 	<ul style="list-style-type: none"> • Unités de production/logistique • Services à l'industrie/ingénierie
Intérêt pour les entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Visibilité locale (clients) • Proximité lieux de vie • Multifonctionnalité du milieu urbain • Coût abordable 	<ul style="list-style-type: none"> • Visibilité locale et fonctionnalité • Proximité lieux de vie 	<ul style="list-style-type: none"> • Vitrine • Accessibilité et fonctionnalité • Eloignement des habitations • Synergies interentreprises

ORGANISER L'ARMATURE TERRITORIALE DE L'OFFRE ÉCONOMIQUE

→ LA CARTE



LES FUTURS PÔLES ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

Aunis Atlantique souhaite accompagner l'émergence de nouveaux types de produits et solutions pour anticiper les futurs besoins des entreprises.

Ces produits innovants résulteront de partenariats entre les acteurs privés et publics.

→ LA CARTE

1

→ LE PÔLE

« ÉQUIPEMENT DE LA MAISON »

Un espace showroom mutualisé et des locaux d'activités pour les artisans et les activités de négoce liées à l'équipement de la maison.

2

→ DES PÔLES

« ENTREPRISES »

Une offre immobilière dédiée pour l'accueil des porteurs de projets, des télétravailleurs et des co-workers avec une offre de services et équipements mutualisés.

3

→ LE PÔLE

ÉCONOMIQUE D'ANGLIERS

Un parc d'activités orienté sur les services à l'industrie.



4

→ LE CŒUR DE VILLE DE MARANS

Une opération urbaine pour redynamiser le cœur de ville et proposer une nouvelle offre de commerces et services pour la population, les employés et les touristes.

5

→ LE SITE DE FERRIÈRES

Accueil d'activités de loisirs et de services.

6

→ LE PÔLE DES PRODUCTIONS ET SAVOIR-FAIRE LOCAUX

Une offre immobilière en vitrine de la RN11 pour promouvoir les productions et les savoir-faire locaux.

7

→ LA BRIQUETERIE

Un pôle dédié à l'écoconstruction et l'écorénovation associant locaux d'activités, formation et insertion, sensibilisation et démonstration, loisirs.



LÉGENDE

**Futurs
Pôles**



AXE (2)

DYNAMISER L'ÉCOSYSTÈME ÉCONOMIQUE LOCAL

**L'accueil, l'accompagnement
et la mise en réseau des entreprises
est une condition de réussite
majeure pour le développement
économique du territoire.**

C'est pourquoi Aunis Atlantique s'engage à :

→ **RENFORCER L'APPUI ET L'ACCOMPAGNEMENT
DES ENTREPRISES ET DES PORTEURS DE PROJETS**

• Accueil et appui des porteurs de projet en création/reprise, des entreprises souhaitant se développer ou s'implanter sur le territoire ainsi que des prestataires de services souhaitant répondre aux besoins du territoire.

→ **MOBILISER ET IMPLIQUER LES PARTIES PRENANTES**

• Mise en relation des entreprises et des porteurs de projet avec un large panel de partenaires économiques du territoire : clubs d'entreprises, chambres consulaires, fédérations professionnelles, réseaux universitaires et de formation, Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, Département, Région, Pôle métropolitain, ...



Pour retrouver
toute notre actualité,
rendez-vous sur
aunisatlantique.fr

→ **METTRE EN RÉSEAU**

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES LOCAUX

• Organisation de temps d'échanges dans le cadre d'un programme d'animation économique territorial co-construit avec les entreprises pour être au plus proche de leurs préoccupations.

THÈMES POSSIBLES :

- Haut débit
- Sécurité
- Valorisation patrimoniale, optimisation foncière et partage de locaux
- Achats groupés et locaux (synergies locales)
- Valorisation des produits et savoir-faire locaux
- Les équilibres marchands du territoire à destination des acteurs du commerce
- L'accès à la commande publique
- ...

→ **SOUTENIR**

LE DÉVELOPPEMENT DES SYNERGIES INTERENTREPRISES

• Soutien aux dynamiques de coopération au sein du tissu économique local pour faire émerger des équipements et services partagés et d'autres formes de synergies interentreprises.

AXE ③

RENFORCER LA NOTORIÉTÉ DU TERRITOIRE

La notoriété du territoire d'Aunis Atlantique repose sur la capacité à bien connaître et à faire connaître son tissu économique local, les compétences et savoir-faire locaux mais aussi l'ensemble des services et équipements qui y sont offerts.

Aunis Atlantique s'engage à promouvoir et à valoriser ce tissu économique pour que ses entreprises en deviennent les ambassadeurs.

→ DÉVELOPPER DES OUTILS DE SUIVI, D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

- Développement d'un observatoire dynamique du tissu économique local pour renforcer la connaissance du territoire et des entreprises.
- Développement d'outils d'information et de communication pour apporter aux entreprises les informations dont elles ont besoin.

→ ORGANISER DES ÉVÉNEMENTS DE VALORISATION ÉCONOMIQUE

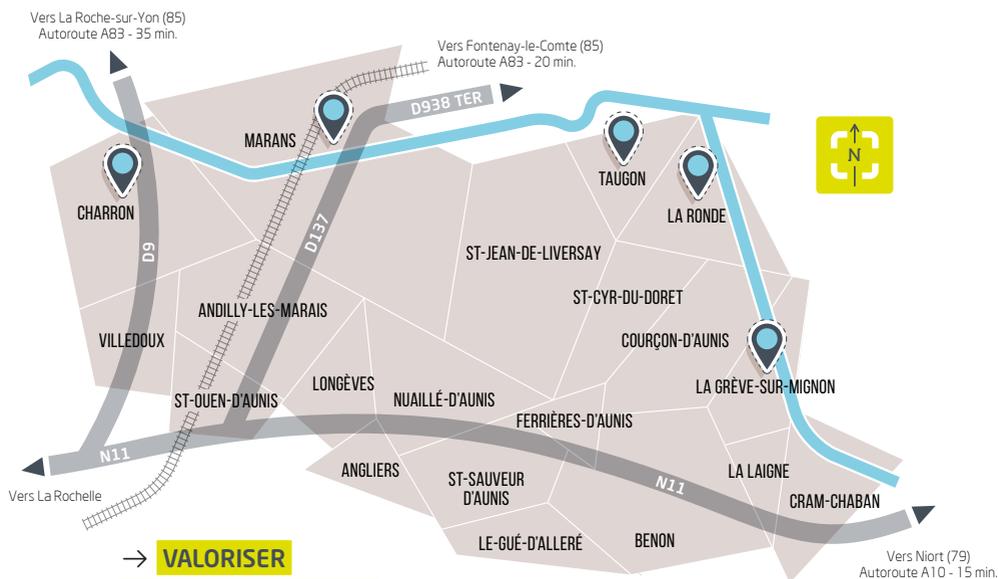
- Organisation et soutien à la mise en œuvre d'événements de valorisation économique du territoire et de renforcement de sa notoriété autour de filières stratégiques.

→ AMÉLIORER

LA CONNECTIVITÉ DU TERRITOIRE

• Aunis Atlantique s'implique aux côtés des entreprises pour soutenir des projets structurants de renforcement de la connectivité du territoire que ce soit par la route, par le rail ou par le numérique.

→ LA CARTE



→ VALORISER

L'OFFRE TOURISTIQUE

• La notoriété du territoire et son attractivité doivent également se conjuguer avec la qualité du cadre de vie. Aunis Atlantique s'engage donc à poursuivre le développement des sentiers et circuits touristiques et à valoriser les retombées économiques liées au développement d'un parcours tout au long de la Sèvre (de Charron à la Briqueterie en passant par Marans, Taugon et Bazoin).





UNE GOUVERNANCE ÉLARGIE POUR FACILITER L'IMPLICATION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES LOCAUX

La réussite de ce schéma de développement économique repose sur la capacité à mobiliser et impliquer l'ensemble des parties prenantes.

C'est pourquoi il est proposé de mettre en place des structures et des outils de suivi et de pilotage de l'action économique associant les acteurs économiques locaux.

→ **DES COMITÉS DE SITE**

SUR LES PRINCIPAUX PÔLES ÉCONOMIQUES

- Être au plus près des entreprises pour mieux répondre à leurs besoins.

→ **UN COMITÉ DE SUIVI**

- Réunir les acteurs publics et privés pour échanger, débattre, suivre la mise en œuvre des actions, évaluer leurs effets et proposer de nouvelles solutions.

→ **UN COMITÉ DE PILOTAGE**

- Faire le bilan chaque année pour évaluer l'efficacité et la performance des actions engagées et fixer la nouvelle feuille de route opérationnelle du territoire en matière de développement économique.



DES SERVICES MOBILISÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Le service développement économique met à votre disposition 3 interlocutrices privilégiées pour vous rencontrer, vous informer, vous connecter aux partenaires économiques locaux et vous accompagner dans vos projets de création, d'implantation ou de développement.



GESTION ET DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE ÉCONOMIQUE

➤ **Claudine DRABIK**

Responsable du service développement économique

→ Votre contact : claudine.drabik@aunisatlantique.fr

ACCUEIL ET APPUI À L'IMPLANTATION DES ENTREPRISES

➤ **Angélique TOURNEUR**

Chargée de mission foncier et immobilier d'entreprises

→ Votre contact : angelique.tourneur@aunisatlantique.fr

ACCOMPAGNEMENT ET MISE EN RÉSEAU DES ENTREPRISES

➤ **Elise COUGOULE**

Chargée de mission accompagnement et animation

→ Votre contact : elise.cougoule@aunisatlantique.fr



AUNIS ATLANTIQUE

“ L'ESPACE DE VOS AMBITIONS ”



**Communauté de Communes
Aunis Atlantique
Service Développement Économique**

113 route de La Rochelle
BP 42 - 17230 MARANS
05 46 68 92 93
contact@aunisatlantique.fr

www.aunisatlantique.fr

Atouts et opportunités économiques